

Réf : AT/ DOT 12/SDTO/DRT/ 050 /2024

Tébessa, le : 04/07/2024

Emetteur : MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS DE TEBESSA	
Destination : MONSIEUR SOUALHIA LOTFI (SARL SKALDAR ENTREPRISE)	
ADRESSE : Zone Urbaine Nouvelle N° : 03 Rte ANNABA Local 04 - Tébessa	
N° Télé : 0661 36 79 45	
Copie :	
Objet : MISE EN DEMEURE	 Chef de Département Réseau de Transport DJEDOUANI Sabrina

Monsieur,

Votre entreprise a été attributaire d'un ODS N° : 03/2024 du : 23/04/2024 dans le cadre de l'exécution des travaux de réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement des câbles à Fibre Optique pour un accès de secours CT HAMMAMET pour le compte de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de TEBESSA.

Il à été porter à ma connaissance qu'en date du : 04/07/2024 sur chantier :

- Vous n'avez pas respecter les normes et les clauses contractuelles.
- Vous avez Refuser de collaborer et de respecter les directives de surveillant de chantier, aussi vous avez laissé le PEHD de la liaison Hammamet - Cheria à vue d'œil après sondage.

En notre qualité de maitre d'ouvrage nous vous mettons en demeure pour remédier à la situation exposée ci-dessus.

En comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer monsieur l'assurance de notre profond respect.



Le Directeur Opérationnel des Télécommunications
de Tébessa P/1

BOUTAS Samir

